



Dans le cadre de sa mission de service public pour l'emploi, la Mission Locale du Comtat Venaissin a pour objet de concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

A cet effet, la Mission Locale s'attache à :

- Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes,
- Accompagner les parcours d'insertion,
- Agir pour l'accès à l'emploi et à la formation,
- Gérer les différents dispositifs qui lui sont confiés par l'Etat ou toute autre collectivité publique, en sa qualité de Mission Locale : PACEA, CEJ, FLAJ, ...
- Observer le territoire et apporter une expertise,
- Développer une ingénierie de projets et animer le partenariat local,
- Lutter contre le décrochage scolaire.

Conscient des difficultés que peuvent rencontrer une partie des publics cibles pour accéder à toute l'offre de service de la Mission Locale (problèmes de mobilité, manques d'informations, ...), la Mission Locale du Comtat Venaissin va déployer toute une stratégie : « ALLER VERS » par une couverture de proximité de son territoire d'intervention.

La commune de VELLERON, va accueillir une permanence hebdomadaire, et la présence d'un conseiller en insertion sociale et Professionnelle pour accueillir, accompagner et orienter les jeunes du territoire :

- Tous les Jeudis de 14h00 à 17h00 à la mairie dans la salle au rez-de-chaussée

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la Mission Locale au :

**Par téléphone au 04 90 60 25 80 ou par mail :**  
**[accueil.siege@milocv84.fr](mailto:accueil.siege@milocv84.fr)**



## **Jeunes 16 - 25 ans – Passez en MODE AVENIR !**

**La Mission Locale du Comtat Venaissin c'est 2 lieux d'accueil et des permanences déployées sur l'ensemble du territoire pour l'accompagnement de jeunes. C'est aussi, une équipe de professionnels** qui développent des solutions adaptées **aux jeunes de 16 à 25 ans**, dans les champs de l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Santé, le Logement, la Mobilité, La Citoyenneté... Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

La Mission Locale met en œuvre des dispositifs d'Etat en faveur de la jeunesse telle que :

- **LE PARCOURS CONTRACTUALISE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)** en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.
- **LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)** : dispositif qui s'inscrit dans la continuité du plan « **1 jeune, 1 solution** », en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, il propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.
- **L'OBLIGATION DE FORMATION** pour les 16-18 ans (cette mesure permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes mineurs en risque d'exclusion sortis du système scolaire et sans solution).
- **PLAN JEUNES #1JEUNE1SOLUTION** (aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières...) destinés aux jeunes en difficulté mais aussi des solutions financières pour les employeurs afin de répondre à toutes les situations.  
<http://1jeune1solution.gouv.fr>

**Permanence de la Mission Locale du Comtat Venaissin  
À VELLERON**

**Tous les JEUDIS De 14h00 à 17h00  
à la Mairie, au rez-de-chaussée**

**Pour prendre rendez-vous ou joindre la Mission Locale :  
Par téléphone au 04 90 60 25 80  
ou par mail : [accueil.siege@milocv84.fr](mailto:accueil.siege@milocv84.fr)**